

# MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ZOTIQUE



## Règles

Dimanche, 7 décembre 2025, 10 h à 16 h  
École Les Orioles



### Emplacement

- Sites : École des Orioles – 20 avenue des Maîtres
  - o Intérieur
  - o Extérieur

### Kiosques

- Le coût de location est de 50 \$/kiosque ou gratuit à l'extérieur;
- L'espace alloué par kiosque est de 6' de large et 6' de profondeur;
- Une table rectangulaire de 6' est fournie à chaque kiosque (sauf à l'extérieur);
- Les espaces sont attribués par le comité organisateur, vous ne pouvez prendre la décision de changer votre emplacement;
- Vous ne devez pas empiéter sur le kiosque voisin;
- Aucun affichage sur les murs ne sera permis;

### Inscriptions

- La période de mise en candidature se termine le 24 septembre à minuit;
- Aucun paiement pour l'instant;
- Les formulaires reçus après le 24 septembre seront analysés et acceptés selon les disponibilités;
- L'inscription doit se faire **obligatoirement** en cliquant sur ce lien : [Marché de Noël](#)
- La sélection se fera au plus tard le 30 septembre, un courriel de confirmation vous sera envoyé. Vous aurez un délai de sept jours pour confirmer votre présence et faire le paiement.

### Mode de paiement - Annulation

- Si votre candidature est retenue, une facture vous parviendra. Le paiement de 50 \$ peut se faire, soit :
  - o En vous présentant à nos bureaux (débit, chèque ou comptant)
  - o Par la poste (1250 rue Principale, Saint-Zotique Qc J0P 1Z0)
  - o Via l'Interface citoyen
- Les chèques doivent être libellés au nom de : **Ville de Saint-Zotique**
- Si vous devez annuler votre participation, nous nous réservons le droit de conserver 15 \$ pour les frais administratifs. Advenant que vous annuliez votre participation après le 8 novembre 2025, la totalité du paiement sera conservé

### Règlements

- Vous devez occuper votre kiosque pour la durée de l'exposition, soit de 10 h à 16h. Il est interdit de quitter ou d'emballer votre matériel avant la fin;
- Vous êtes responsable de votre installation et de votre inventaire, vous devez aussi assurer une présence à votre kiosque pour la durée de l'évènement;

### Évènement

- L'arrivée des exposants se fera entre 8 h et 9 h 30;
- Votre kiosque doit être prêt pour 10 h, à l'ouverture des portes;

La Ville de Saint-Zotique ne peut être tenue responsable des vols, bris, détériorations ou tout autre incident pendant l'exposition.

**\*\*\* IMPORTANT \*\*\***

Si vous ne vous présentez pas au Marché de Noël sans nous avoir averti au préalable ou pour tout manquement aux règles, nous pourrions réévaluer votre admissibilité pour les années suivantes.